

# INFOCOM

## Évaluation de l'enseignement

Plan de suivi des recommandations des experts

Evaluation et actualisation du calendrier

v2. 11/2013

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN



COMU, Ecole de Communication

(Faculté des sciences économiques, sociales,  
politiques et de communication, ESPO)

MULT, Commission de gestion de programme "Communication  
multilingue"

(Faculté de philosophie, arts et lettres, FIAL)

THEA, Commission de gestion de programme Centre d'études  
théâtrales

(Faculté de philosophie, arts et lettres, FIAL)



## Commentaire général

Pour rappel, l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur pour les cursus « Information et Communication » porte sur plusieurs commissions de programme :

- Bachelier en « Information et communication » ;
- Master en « Information et communication » ;
- Master en « Communication multilingue » ;
- Master en « Arts du spectacle » .

Ces commissions de programmes sont, à l'UCL, organisées au sein de deux Facultés :

- Faculté de philosophie, arts et lettres (pour MULT et THEA) ;
- Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (pour COMU).

Malgré ce périmètre d'organisation particulier, et comme cela avait été le cas lors de l'évaluation initiale de 2009-2010, le plan de suivi a donné lieu à un travail de concertation et recherche d'adéquation productif. La démarche d'évaluation de l'enseignement, malgré ses limites, a montré l'utilité d'une systématisation de pratiques souvent déjà existantes. Mais elle a aussi apporté un outil de monitoring permettant aux entités concernées de tenter de développer une politique objectivée de conception de l'enseignement profitable aux étudiants.

De ce point de vue, le détail du présent rapport permettra tout d'abord de saisir comment le rapport AEQES a servi de **balises pour plusieurs réformes de programmes**. Il établit également un progrès notable en matière de communication des spécificités de la communication, en particulier au travers des "**learning outcomes**". L'amélioration de l'**ancrage dans le mode professionnel** et du dialogue avec celui-ci, bien que déjà très performant, a de même été

développé.

L'évaluation AEQES pouvait enfin prétendre à un **rôle d'appui des politiques menées par les entités évaluées au sein de l'Université**. De ce point de vue, elle s'est révélée être un apport utile à la constitution d'un cadre minimal pour une entité telle que THEA. Pour COMU, en revanche, alors que le rapport AEQES notait comme limite essentielle le possible progrès en matière de cours en langues (néerlandais, anglais), le projet de réforme introduit (mise en œuvre septembre 2013) n'a été refusé que sur ce seul plan.

# COMU

## Ecole de Communication

(Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication, ESPO)

Pour ce qui concerne COMU, le travail réalisé par la Commission d'experts a permis d'objectiver un certain nombre de bonnes pratiques et a attiré l'attention sur quelques dimensions perfectibles. Le processus AEQES a également correspondu à un moment de réforme du programme qui visait à améliorer certains points relevés par les experts.

Maintien des bonnes pratiques relevées : COMU a surtout travaillé à améliorer la coordination de ses activités pédagogiques, particulièrement dans le domaine du multimédia. Un référentiel de compétences a été mis en place.

Une politique de communication systématique des critères de pondération des évaluations a été mise en place. Elle se traduira notamment par une amélioration de la communication du règlement des examens. Le coordinateur pédagogique assume déjà un suivi d'une communication transversale couvrant l'ensemble des activités pédagogiques.

Pour ce qui concerne la politique des stages, un effort particulier a été consenti pour systématiser le suivi des trajectoires des anciens. Une recherche a été mise en place pour l'ensemble des étudiants. Le champ particulier du journalisme fait l'objet de recherches inscrites dans un réseau international. Le dialogue sur ces questions sera poursuivi avec l'ensemble des partenaires professionnels.

Recommendations/ Forces retenues	Description des actions	Degré de réalisation / Echéance(s)	Résultats attendus	Résultats obtenus	Eléments probants	Commentaires éventuels	Suivi à donner
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des bonnes pratiques relevées :</li> <li>• nombreuses instances articulées d'évaluation interne ;</li> <li>• explicitation des niveaux à atteindre en termes de compétences ;</li> <li>• équilibre théorie/pratique dans les enseignements ;</li> <li>• articulation recherche/enseignement ;</li> <li>• satisfaction des étudiants quant aux modalités d'évaluation ;</li> <li>• encadrement personnalisé et disponibilité des assistants ;</li> <li>• accès confortable aux ressources bibliographiques et techniques adéquates ;</li> <li>• nombreux accords bilatéraux d'échanges internationaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• maintien, évaluation continue et amélioration de ces divers aspects ;</li> <li>• amélioration de la coordination de la démarche continue d'évaluation entre les différentes instances et les divers cycles d'enseignement.</li> <li>• maintien d'une production scientifique de haut niveau et de sa traduction en manuels adaptés à l'enseignement (collection Info&amp;Com, De Boeck).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Démarche annuelle.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien et amélioration de la qualité d'enseignement ;</li> <li>• affirmissement du positionnement international.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réflexion sur le positionnement transversal du Multimédia dans la formation.</li> <li>• Rédaction du référentiel de compétences.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réforme de programme.</li> <li>• Référentiel de compétences.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Implémentation de la réforme de programme.</li> <li>• Référencement des compétences mises en œuvre par chaque activité du programme d'étude.</li> </ul>
							<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nécessité de faire une nouvelle communication dans le cadre du nouveau règlement des examens.</li> </ul>

<b>Recommandations/ Forces retenues</b>	<b>Description des actions</b>	<b>Degré de réalisation / Echéance(s)</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Résultats obtenus</b>	<b>Eléments probants</b>	<b>Commentaires éventuels</b>	<b>Suivi à donner</b>
partagées par les enseignants. •Communication avec les maitres de stage COMU utilise systématiquement diverses techniques de communication avec les maitres de stages : •un binôme responsable académique/coordinateur des stages est chargé de gérer, par finalités ces contacts. L'académique est responsable de la politique des stages. L'assistant en assure l'organisation et le suivi. Tous deux entretiennent des contacts suivis avec les maitres de stage pour cerner leurs attentes, leur communiquer les exigences académiques et évaluer les étudiants ; •les stages font l'objet de conventions précisant les rôles et devoirs de chacun des partenaires ; •les maitres de stages remplissent un formulaire d'évaluation détaillé après chaque stage. Leur appréciation est intégrée à l'évaluation finale de l'étudiant ; •dans les cas problématiques, un contact personnel est pris avec le maître de stage ; •des contacts réguliers entre enseignants et maitres de stages permettent de répondre à de nombreuses demandes des employeurs potentiels.	Vérification de l'application systématique de cette procédure.	Application immédiate.	Disparition de ces défauts épisodiques	•La procédure a été réexpliquée aux nouveaux assistants et coordinateurs des stages et est effectivement d'application.			
Marché de l'emploi COMU entend donc poursuivre et améliorer sa communication en ce sens, notamment en communiquant avec les meilleurs professionnels sur les réalités	Poursuite, évaluation et adaptation de cette communication. •Participation active à toutes discussions	Application immédiate.	Poursuite et maintien.	Exemple : participation aux événements généraux des médias d'information.			

<b>Recommandations/ Forces retenues</b>	<b>Description des actions</b>	<b>Degré de réalisation / Échéance(s)</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Résultats obtenus</b>	<b>Eléments probants</b>	<b>Commentaires éventuels</b>	<b>Suivi à donner</b>
du marché de l'emploi, mais aussi sur les spécificités et exigences de la formation. COMU poursuivra également l'amélioration de son positionnement international en cherchant à former ses étudiants pour d'autres marchés que le marché national.	éventuelles avec les acteurs professionnels, les pouvoirs publics et les autorités de l'Université sur ce sujet, à la recherche d'une éventuelle politique spécifique.		Mise en œuvre d'une étude sur l'emploi des étudiants récemment sortis de COMU.			Exploitation de cette étude.	
•Implication des étudiants dans les démarches « qualité ». •Dans ce contexte, seule la systématisation de la démarche d'évaluation spécifique par Finalités semble pouvoir être ajoutée au processus. Elle pourrait surtout jouer sur l'implication étudiante dans un processus d'évaluation que les seuls questionnaires pourraient laisser paraître trop éloigné des préoccupations étudiantes.	Organisation d'une évaluation annuelle par Finalités, afin de mieux en évaluer la qualité.	Application immédiate.	Amélioration de l'implication étudiante.				
La communication des informations permettant aux futurs étudiants de poser un choix raisonné entre pleinement dans la stratégie de COMU.	Intégration de ces éléments dans la communication de COMU : site, brochures et séances d'information en écoles et salons.	Application immédiate.	Amélioration de la communication de COMU et augmentation du caractère raisonnable du choix d'études en communication.				
Clarification du référentiel de compétence. La nécessité de cette démarche avait été établie par COMU, préalablement à l'évaluation AEQES.	Réalisation d'un référentiel de compétence en coordination avec un réseau d'universités européennes.	Ce référentiel est actuellement réalisé.	Clarification des compétences attendues.	Rédaction du référentiel de compétences.	Publication de ce référentiel.	Référencement des compétences mises en œuvre par chaque activité du programme d'étude.	
Réforme de programme de la Finalité Relations publiques et communication d'organisation.	Réforme de programme.	•Cette réforme est réalisée. •Elle sera évaluée.	Clarification du projet pédagogique et meilleure adéquation de ce programme à son marché professionnel.	•Réforme de programme. •Création d'une nouvelle option.		Mise en œuvre de la réforme de programme.	
Cours en langues étrangères.	•Introduction de	Plusieurs cours	Internationalisation de	•Création d'un	Réforme de	Mise en œuvre de	

<b>Recommandations/ Forces retenues</b>	<b>Description des actions</b>	<b>Degré de réalisation / Échéance(s)</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Résultats obtenus</b>	<b>Eléments probants</b>	<b>Commentaires éventuels</b>	<b>Suivi à donner</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Tout en maintenant la spécificité d'une formation francophone, les programmes de COMU se doivent de s'ouvrir à d'autres langues, par sa politique de cours, comme par sa politique d'échanges internationaux.</li> <li>Depuis de nombreuses années, l'ILV, qui assure l'apprentissage spécifique des langues, a développé en collaboration avec COMU des activités pédagogiques liées à des exercices en situation professionnelle.</li> </ul>	<p>cours et d'exercices en anglais.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite de la collaboration pédagogique avec l'ILV.</li> </ul>	<p>et exercices ont été introduits lors de la dernière réforme de programme. Cette démarche sera poursuivie.</p>	<p>nos programmes et augmentation des compétences linguistiques des étudiants.</p>	<p>cours en Anglais obligatoire en Relations publiques et communication d'organisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Création d'un second cours de langue dans le tronc commun.</li> </ul>	<p>programme.</p>		<p>la réforme de programme.</p>
<p>Précision de l'adéquation de la finalité « Médias, culture, éducation ».</p> <p>Ce champ, résolument inscrit dans la communication, n'est pas le plus simple à traduire en perspectives professionnelles homogènes. Il n'empêche que cette faiblesse avait été révélée par l'évaluation interne et que COMU y a apporté une réponse sous forme d'une réforme de programme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réforme de programme.</li> <li>Introduction, notamment, d'une Option "Communication culturelle".</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cette réforme est réalisée.</li> <li>Elle sera évaluée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Clarification du projet pédagogique et meilleure adéquation de ce programme à son marché professionnel.</li> <li>Augmentation du nombre d'étudiants choisissant cette Finalité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Modification et précision des options de la finalité « Médias, culture éducation ».</li> <li>•Création d'une finalité « Communication culturelle » sur le site de Mons.</li> </ul>	<p>Réforme de programme.</p>		<p>Implémentation de la réforme de programme.</p>

# Activités en projet

## Axes :

- Il est à noter que si le décret sur l'enseignement est voté (Décret Marcourt) —échéance imminent au moment de finaliser ce document—, COMU co-diplomera à l'IHECS les formations au journalisme et les formations relevant de la Finalité en Communication socio-éducative. Il est évident que ceci constituera un axe de développement et d'harmonisation hautement prioritaire, en bonne entente avec notre partenaire.
- La réforme des programmes a été notamment marquée par l'organisation de Finalités de Master à Mons, en horaire de jour et en horaire décalé : Communication des entreprises, institutions, association / Communication interne et ressources humaines / Communication du secteur culturel. Ce déploiement et son articulation aux formations dispensées à Louvain-la-Neuve constituent le second axe prioritaire du développement de COMU pour les années à venir.

Recommendations/ Forces retenues	Description des actions	Degré de priorité * / ** / ***	Responsable(s)	Degré de réalisation	Échéance(s)	Résultats attendus
<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintien des bonnes pratiques relevées :           <ul style="list-style-type: none"> <li>nombreuses instances articulées d'évaluation interne ;</li> <li>explication des niveaux à atteindre en termes de compétences ;</li> <li>équilibre théorie/pratique dans les enseignements ;</li> <li>articulation recherche/enseignement ;</li> <li>satisfaction des étudiants quant aux modalités d'évaluation ;</li> <li>encadrement personnalisé et disponibilité des assistants ;</li> <li>accès confortable aux ressources bibliographiques et techniques adéquates ;</li> <li>nombreux accords bilatéraux d'échanges internationaux.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Implémentation de la réforme de programme.</li> <li>Référencement des compétences mises en œuvre par chaque activité du programme d'étude.</li> </ul>	*	Jean-Claude Guyot, coordinateur pédagogique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>La réforme de programme est appliquée.</li> <li>Le référencement des compétences est réalisé. Il est actuellement en phase d'insertion à une démarche analogue au sein de l'ensemble de l'UCL.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La réforme sera évaluée après une année académique d'exercice.</li> <li>L'harmonisation au niveau de l'UCL devrait être réalisée dans le courant de l'année académique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintien des bonnes pratiques.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Communication systématique des critères de pondération des évaluations</li> </ul> <p>La communication des critères de pondération des évaluations est, a priori, assurée de quatre manières :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>communication du règlement des examens permettant de connaître les modalités d'évaluation finale ;</li> <li>communication sur la plateforme iCampus des critères d'évaluation, cours par</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nécessité de faire une nouvelle communication dans le cadre du nouveau règlement des examens.</li> </ul>	***	Valérie Loutsch, responsable administrative.	<ul style="list-style-type: none"> <li>En cours.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Octobre 2013.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration de la communication.</li> </ul>

Recommendations/ Forces retenues	Description des actions	Degré de priorité * / ** / ***	Responsable(s)	Degré de réalisation	Echéance(s)	Résultats attendus
<p>cours ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• explicitation orale de ces critères en début de chaque cours ;</li> <li>• explicitation de ces critères pour chaque travail demandé. On notera que ces pratiques sont actuellement largement partagées par les enseignants.</li> </ul>	<p>• Communication avec les maîtres de stage</p> <p>COMU utilise systématiquement diverses techniques de communication avec les maîtres de stages :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un binôme responsable académique/coordinateur des stages est chargé de gérer, par finalités ces contacts.</li> </ul> <p>L'académique est responsable de la politique des stages. L'assistant en assure l'organisation et le suivi. Tous deux entretiennent des contacts suivis avec les maîtres de stage pour cerner leurs attentes, leur communiquer les exigences académiques et évaluer les étudiants ;</p>	<p>Maintien des bonnes pratiques.</p> <p>*</p>	<p>Responsables académiques des stages et assistants gestionnaires de stages (un binôme par Finalité).</p>	<p>Réalisé.</p>	<p>Evaluation annuelle.</p>	<p>Maintien des bonnes pratiques.</p>

<b>Recommandations/ Forces retenues</b>	<b>Description des actions</b>	<b>Degré de priorité * / ** / ***</b>	<b>Responsable(s)</b>	<b>Degré de réalisation</b>	<b>Echéance(s)</b>	<b>Résultats attendus</b>
à de nombreuses demandes des employeurs potentiels.						
Marché de l'emploi COMU entend poursuivre et améliorer sa communication en ce sens, notamment en communiquant avec les meilleurs professionnels sur les réalités du marché de l'emploi, mais aussi sur les spécificités et exigences de la formation.	•Réalisation d'une étude des parcours professionnels de ses diplômés (étude en cours). •Exploitation de cette étude.	***	Benoît Grevisse, président COMU. Jean-Claude Guyot, coordinateur pédagogique.	En cours.	Septembre 2014.	•Meilleure adéquation des formations aux réalités professionnelles. •Amélioration de la communication sur les réalités du marché de l'emploi.
COMU poursuivra également l'amélioration de son positionnement international en cherchant à former ses étudiants pour d'autres marchés que le marché national.	COMU s'appuiera sur des études des parcours professionnels de ses diplômés (étude en cours).					
•Implication des étudiants dans les démarches « qualité ». •Dans ce contexte, seule la systématisation de la démarche d'évaluation spécifique par Finalités semble pouvoir être ajoutée au processus. Elle pourrait surtout jouer sur l'implication étudiante dans un processus d'évaluation que les seuls questionnaires pourraient laisser paraître trop éloigné des préoccupations étudiantes.	Systématisation de l'évaluation par Finalités.	**	Responsables de Finalités.	En cours.	Juin 2014.	Harmonisation des démarches « qualité ».
La communication des informations permettant aux futurs étudiants de poser un choix raisonné entre pleinement dans la stratégie de COMU.	Communications spécifiques lors des informations aux futurs étudiants et, à plusieurs reprises, lors du cursus de formation.	*	Jean-Claude Guyot, coordinateur pédagogique, chargé de la communication vers les futurs étudiants. Responsables de Finalités.	Appliqué depuis de nombreuses années.	Maintien des bonnes pratiques.	
Clarification du référentiel de compétence.	Référencement des compétences mises	*	Marc Zune, Vice-Doyen de Faculté,	Le référencement des compétences est	L'harmonisation au niveau de l'UCL	Maintien des bonnes pratiques.

<b>Recommandations/ Forces retenues</b>	<b>Description des actions</b>	<b>Degré de priorité * / ** / ***</b>	<b>Responsable(s)</b>	<b>Degré de réalisation</b>	<b>Echéance(s)</b>	<b>Résultats attendus</b>
La nécessité de cette démarche avait été établie par COMU, préalablement à l'évaluation AEQES.	en œuvre par chaque activité du programme d'étude.		chargé de l'harmonisation facultaire du référencement des compétences.	réalisé. Il est actuellement en phase d'insertion à une démarche analogue au sein de l'ensemble de l'UCL.	devrait être réalisée dans le courant de l'année académique.	
Reforme de programme de la Finalité Relations publiques et communication d'organisation.	Mise en œuvre de la réforme de programme.	*	Benoit Grevisse, président COMU. Andrea Catellani, responsable de la Finalité.	Appliquée.	Evaluation en septembre 2014.	Meilleure adéquation au marché professionnel.
Cours en langues étrangères. •Tout en maintenant la spécificité d'une formation francophone, les programmes de COMU se doivent de s'ouvrir à d'autres langues, par sa politique de cours, comme par sa politique d'échanges internationaux. •Depuis de nombreuses années, l'ILV, qui assure l'apprentissage spécifique des langues, a développé en collaboration avec COMU des activités pédagogiques liées à des exercices en situation professionnelle.	La demande d'augmentation de cours de langue contenue dans la réforme des programmes n'a pas été retenue par les autorités de l'UCL. COMU, avec l'appui de l'ILV, a réintroduit une demande en ce sens.	***	Benoit Grevisse, président COMU.	La demande de réforme des cours de langue a été introduite et acceptée par le Bureau de Faculté d'octobre 2013.	Septembre 2014.	Amélioration de la formation en langues.
Precision de l'adéquation de la finalité « Médias, culture, éducation ».	Implémentation de la réforme de programme.	*	Benoit Grevisse, président COMU. Thierry De Smedt, Responsable de la Finalité.	Appliquée.	Evaluation en septembre 2014.	Amélioration de la communication des spécificités de cette Finalité et de son adéquation au monde professionnel.



# MULT

## Commission de gestion de programme “Communication multilingue”

(Faculté de philosophie, arts et lettres, FIAL)

Une réforme de programme introduite peu après l'évaluation AEQES permet une meilleure visibilité de la communication au sein du tronc commun. Dans le cadre du projet 'AALLO' (Acquis d'Apprentissage Louvain Learning Outcomes), une redéfinition plus précise des 'learning outcomes' MULT est en cours. Cette redéfinition des acquis d'apprentissage MULT vise notamment à souligner à quel point la communication est également intégrée dans les cours de langues et dans les cours de la finalité spécialisée.

Les membres de la commission de programme se sont attachés à établir un cadre de recherche MULT notamment par le biais de contacts avec des chercheurs et des spécialistes dans le domaine en Flandre, aux Pays-Bas, en Autriche, en Grande-Bretagne, en Finlande, en Italie, au Canada et aux Etats-Unis lors de journées d'étude et de colloques internationaux. Certains membres ont également publié dans le domaine. Une première thèse de doctorat MULT portant sur l'approximation de la quantité en langue des affaires (en anglais, français et néerlandais) sera défendue dans les prochains mois. La mise en place de l'institut de recherche 'Langage et Communication' (IL&C) a permis un rapprochement entre les spécialistes en communication et les linguistes et de nombreux mémoires MULT sont dirigés en co-promotion (MULT-COMU).

La commission de programme MULT s'est également attachée à renforcer l'intégration avec le monde de professionnel (les entreprises et plus largement les organisations) grâce entre autres à l'intervention de professionnels dans les cours (académiques payés à l'heure venant du monde de l'entreprise et conférenciers invités) et l'implication d'acteurs du monde professionnel dans le projet de redéfinition des acquis d'apprentissage.

Recommendations/ Forces retenues	Description des actions	Degré de réalisation / Echéance(s)	Résultats attendus	Résultats obtenus	Eléments probants	Commentaires éventuels	Suivi à donner
<b>Axe 1 - Evaluation</b>	Bonnes pratiques relevées: •nombreuses instances articulées d'évaluation interne ; •explicitation des niveaux à atteindre en terme de « learning outcomes »; •équilibre théorie/pratique dans les enseignements ; •articulation recherche/enseignement ; •satisfaction des étudiants quant aux modalités d'évaluation ; •encadrement personnalisé et disponibilité des assistants ; •accès confortable aux ressources bibliographiques et techniques adéquates ; •nombreux accords bilatéraux d'échanges internationaux.	•Maintien, évaluation périodique et amélioration de ces divers aspects.  •Amélioration de la coordination de la démarche continue d'évaluation entre les différentes instances.  •Redéfinition plus précise des « learning outcomes » dans le cadre du projet 'AAULLO' (Acquis d'Apprentissage Louvain Learning Outcomes).	•Démarche annuelle  •Redéfinition des « learning outcomes » MULT en cours.	•Maintien et amélioration de la qualité d'enseignement.  •Affermissement du positionnement international.	Redéfinition des « learning outcomes » MULT en cours.	•Réunions du comité de cycle travail « learning outcomes »	Poursuivre dans cette voie
<b>Axe 2 - Cadre de recherche</b>	Les experts recommandent d'établir un cadre de recherche propre à cette formation, au sein duquel la spécificité de la formation et l'équilibre entre l'aspect linguistique et l'aspect communication seront mis en valeur. Le master MULT étant 'jeune' (organisé depuis seulement 2007), le cadre de recherche afférent commence à se mettre en place.	•La mise en place de l'institut de recherche 'Langage et Communication' (L&C) constitue une opportunité, vu le rapprochement des spécialistes en communication et des linguistes.  •Poursuite de la mise en place de la recherche concertée.	En partie réalisé et démarche annuelle.	Amélioration de l'attractivité du programme et du caractère international de la recherche dans ce domaine.	•Participation active à différents colloques, journées d'étude dans le domaine.  •Publications dans le domaine.  •Mémoires en co-promotion MULT-COMU	•Listes de participations à des colloques, séminaires IL&C, publications  •Mémoires en co-promotions	Poursuivre dans cette voie.

<b>Recommandations/ Forces retenues</b>	<b>Description des actions</b>	<b>Degré de réalisation / Échéance(s)</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Résultats obtenus</b>	<b>Eléments probants</b>	<b>Commentaires éventuels</b>	<b>Suivi à donner</b>
	entre les différentes instances (le master étant rattaché à la Faculté de philosophie, arts et lettres, mais empruntant des cours à COMU).			'IL&C.			
<b>Axe 3 - Place de la communication en tant que discipline scientifique au sein du programme</b>							
	Reprendre la place de la communication en tant que discipline scientifique au sein du programme. Ceci ne peut se concevoir qu'en laissant la place suffisante aux aspects linguistiques, le master étant conçu comme une formation telle qu'elle est pratiquée avec beaucoup de succès en Flandre, aux Pays-Bas et en France (LEA).	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Améliorer l'articulation entre le tronc commun, la finalité et les options du master.</li> <li>•Amélioration de la visibilité de la communication en tant que discipline par le biais de la reformulation des « learning outcomes » du programme MULT.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•En partie réalisé suite à la réforme de programme.</li> <li>•En cours : travail sur les « learning outcomes ».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Meilleure adéquation avec les attentes des employeurs (qui sont déjà très satisfaits des diplômés).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une réforme de programme a été finalisée, afin d'améliorer la visibilité de la communication en tant que discipline scientifique dans le master.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Réforme de programme</li> <li>•Documents de travail « learning outcomes ».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Poursuivre dans cette voie</li> <li>•La réforme fera l'objet d'une évaluation en 2013-2014.</li> </ul>
<b>Axe 4 - Collaborations avec partenaires belges et étrangers</b>							
	Intensifier l'axe communicationnel via des formes de collaboration avec des partenaires belges, tant francophones que néerlandophones, ainsi que pratiquer un <i>benchmark</i> international.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'échanges avec des universités belges et étrangères.</li> <li>Conférenciers invités.</li> <li>Voir points précédents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En partie réalisé et en cours.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Offre plus importante d'échanges d'enseignants et d'étudiants avec les partenaires belges et étrangers.</li> <li>Amélioration – si nécessaire – du programme.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Notamment échanges avec Thomas More (Anvers), Katholieke Universiteit Leuven, Radboud Universiteit Nijmegen, Université catholique de l'Ouest (Angers).</li> <li>Conférenciers invités.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accords d'échanges.</li> <li>Liste conférenciers invités.</li> </ul>	Poursuivre dans cette voie

<b>Recommandations/ Forces retenues</b>	<b>Description des actions</b>	<b>Degré de réalisation / Echéance(s)</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Résultats obtenus</b>	<b>Eléments probants</b>	<b>Commentaires éventuels</b>	<b>Suivi à donner</b>
<b>Axe 5 - Accords/collaborations avec les hautes écoles/universités qui offrent des cursus de traduction et d'interprétation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Développement d'accords et de collaborations avec les hautes écoles/universités qui offrent des cursus de traduction et d'interprétation.</li> <li>•Pas mal d'étudiants détenteurs d'un bachelier en traduction/interprétation s'inscrivent au master MULT, sans qu'il n'y ait de collaboration spécifique. Il existe cependant déjà un accord (échange Erasmus Belgica) avec une école de traduction flamande.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Prise de contact avec les responsables de ces formations.</li> <li>•Conférenciers invités.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En cours - 5 ans.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Augmentation du nombre d'étudiants.</li> <li>•Partenariats avec les hautes écoles/universités délivrant des diplômes de traduction / interprétation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Echange avec l'Université catholique de l'Ouest (Angers), qui propose aussi la traduction.</li> <li>•Contacts et conférenciers invités.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•accord d'échange</li> </ul>	<p>Poursuivre dans cette voie</p>
<b>Axe 6 - Intégration avec le monde professionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Bonnes pratiques</li> <li>•Plusieurs enseignants (académiques payés à l'heure) sont justement sélectionnés en fonction de leur profil et de leur intégration dans le monde de l'entreprise.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Poursuite de la politique en la matière académiques payés à l'heure).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En partie réalisé et démarche annuelle.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Meilleure intégration avec le monde professionnel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Plus de contacts avec les entreprises qui accueillent nos étudiants en tant que stagiaires (dans le cadre de la définition des tâches et de l'évaluation des stages).</li> <li>•Contacts avec les entreprises – notamment celles qui accueillent nos étudiants en tant que stagiaires et qui engagent nos étudiants à la fin de leur cursus.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Propositions de stage, formulaires d'évaluation.</li> <li>•Liste des maîtres de stage et des employeurs dans la redéfinition des « learning outcomes ».</li> <li>•Implication de maîtres de stage et d'employeurs dans la redéfinition des « learning outcomes ».</li> <li>•Liste des conférenciers invités du monde de l'entreprise.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•La faculté doit préenrichir l'investissement dans le recrutement d'académiques payés à l'heure, faute de quoi le programme perdrait de son attractivité.</li> <li>•Poursuivre dans cette voie.</li> </ul>

<b>Recommendations/ Forces retenues</b>	<b>Description des actions</b>	<b>Degré de priorité */ ** / ***</b>	<b>Responsable(s)</b>	<b>Degré de réalisation</b>	<b>Echéance(s)</b>	<b>Résultats attendus</b>
<b>Axe 1 – Evaluation</b>  Bonnes pratiques relevées: •nombreuses instances articulées d'évaluation interne ; •explication des niveaux à atteindre en terme de « learning outcomes » ; •équilibre théorie/pratique dans les enseignements ; •articulation recherche/enseignement ; •satisfaction des étudiants quant aux modalités d'évaluation ; •encadrement personnalisé et disponibilité des assistants ; •accès confortable aux ressources bibliographiques et techniques adéquates ; •nombreux accords bilatéraux d'échanges internationaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Maintien, évaluation périodique et amélioration de ces divers aspects.</li> <li>•Amélioration de la coordination de la démarche continue d'évaluation entre les différentes instances.</li> <li>•Redéfinition plus précise des « learning outcomes » dans le cadre du projet 'AALLO' (Acquis d'Apprentissage Louvain Learning Outcomes).</li> </ul>	***	CEFO / EVA – instances internes de l'UCL (évaluation de la qualité de l'enseignement)  Commission de programme	En cours	Démarche annuelle	Maintien et amélioration de la qualité de l'enseignement  Affermissement du positionnement international
<b>Axe 2 - Cadre de recherche</b>  Les experts recommandent d'établir un cadre de recherche propre à cette formation, au sein duquel la spécificité de la formation et l'équilibre entre l'aspect linguistique et l'aspect communication seront mis en valeur. Le master MULT étant «jeune» (organisé depuis seulement 2007), le cadre de recherche afférent commence à se mettre en place.	<ul style="list-style-type: none"> <li>•La mise en place de l'institut de recherche 'Langage et Communication' (IL&amp;C) constitue une opportunité, vu le rapprochement des spécialistes en communication et des linguistes.</li> <li>•Poursuite de la mise en place de la recherche concertée.</li> <li>•Rapprochement entre les différentes</li> </ul>	***	Commission de programme et les différents enseignants impliqués dans le master	En partie réalisé et démarche annuelle	Dans les 3 ans	Amélioration de l'attractivité du programme et du caractère international de la recherche dans ce domaine

<b>Recommendations/ Forces retenues</b>	<b>Description des actions</b>	<b>Degré de priorité */ ** / ***</b>	<b>Responsable(s)</b>	<b>Degré de réalisation</b>	<b>Echéance(s)</b>	<b>Résultats attendus</b>
	instances (le master étant rattaché à la Faculté de philosophie, arts et lettres, mais empruntant des cours à COMU).					
<b>Axe 3 - Place de la communication en tant que discipline scientifique au sein du programme</b>						
	•Améliorer l'articulation entre le tronc commun, la finalité et les options du master (réforme)	***	•Président de Commission de programme	•Réforme finalisée	•Evaluation de la réforme en 2014-2015.	
	•Amélioration de la visibilité de la communication en tant que discipline par le biais de la reformulation des « learning outcomes » du programme MULT.	***	•Commission de programme	•En partie réalisée	•mars 2014	Meilleure adéquation avec les attentes des employeurs (qui sont déjà très satisfaits)
<b>Axe 4 - Collaborations avec partenaires belges et étrangers</b>						
	•Intensifier l'axe communicationnel via des formes de collaboration avec des partenaires belges, tant francophones que néerlandophones, ainsi que pratiquer un benchmark international.	**	Commission de programme et les différents enseignants	En partie réalisé et en cours	Démarche annuelle	offre plus importante d'échanges d'enseignants et d'étudiants avec les partenaires belges
	•Bonne pratique: lors de la mise en place du master, une étude comparative des différents programmes de ce type en Belgique, aux Pays-Bas et en France avait été entreprise.		•Conférenciers invités. •Voir points précédents.			Amélioration éventuelle du programme
<b>Axe 5 - Accords/collaborations avec les hautes écoles/universités qui offrent des cursus de traduction et d'interprétation</b>						
	•Développement d'accords et	•Prise de contact				

<b>Recommandations/ Forces retenues</b>	<b>Description des actions</b>	<b>Degré de priorité * / ** / ***</b>	<b>Responsable(s)</b>	<b>Degré de réalisation</b>	<b>Echéance(s)</b>	<b>Résultats attendus</b>
de collaborations avec les hautes écoles/universités qui offrent des cursus de traduction et d'interprétation. •Pas mal d'étudiants détenteurs d'un bachelier en traduction/interprétation s'inscrivent au master MULT, sans qu'il n'y ait de collaboration spécifique. Il existe cependant déjà un accord (échange Erasmus Belgica) avec une école de traduction flamande.	avec les responsables de ces formations. •Conférenciers invités.	**	Commission de programme	En cours et en partie réalisé	3 ans	Augmentation du nombre d'étudiants et partenariats avec les hautes écoles/universités délivrant des diplômes de traduction / interprétation
<b>Axe 6 - Intégration avec le monde professionnel</b>	•Bonnes pratiques •Plusieurs enseignants (académiques payés à l'heure) sont justement sélectionnés en fonction de leur profil et de leur intégration dans le monde de l'entreprise.	•Poursuite de la politique en la matière (académiques payés à l'heure). •Contacts avec les entreprises – notamment celles qui accueillent nos étudiants en tant que stagiaires et qui engagent nos étudiants à la fin de leur cursus. •La faculté doit pérenniser l'investissement dans le recrutement d'académiques payés à l'heure.	**	Commission de programme	En partie réalisé	Meilleure intégration avec le monde professionnel

<b>Recommandations/ Forces retenues</b>	<b>Description des actions</b>	<b>Degré de priorité * / ** / ***</b>	<b>Responsable(s)</b>	<b>Degré de réalisation</b>	<b>Echéance(s)</b>	<b>Résultats attendus</b>
	faute de quoi le programme perdrait de son attractivité.					

# THEA

## Commission de gestion de programme Centre d'études théâtrales

(Faculté de philosophie, arts et lettres, FIAL)

Les recommandations émises à l'issue du processus d'évaluation de la qualité ont pour une grande majorité d'entre elles été rencontrées à ce jour:

Renforcement du cadre académique, développement des échanges Erasmus, maintien de l'offre et de la diversité des stages, maintien de la dimension pratique liée au programme, maintien de la dimension historique qui caractérise le programme et renforcement de l'ouverture à la contemporanéité, maintien de la qualité et stabilité financière de l'outil de recherche et d'enseignement revue Etudes théâtrales. Le suivi à donner à ces acquis consiste à oeuvrer pour les conserver.

En ce qui concerne la cohérence du programme : dans le cadre du projet 'AAL-LO' (Acquis d'Apprentissage Louvain Learning Outcomes), une redéfinition plus précise des 'learning outcomes' THEA est en cours; elle a notamment pour objectif d'affirmer l'identité et l'objectif théoriques de la formation, articulée sur différents moyens de pratiques théâtrales; ceci afin de former des penseurs du théâtre qui soient en phase avec les pratiques théâtrales de leur temps. Le dialogue et les liens entre les enseignements seront reprécisés dans ce sens.

# Activités réalisées

Recommandations/ Forces retenues	Description des actions	Degré de réalisation / Echéance(s)	Résultats attendus	Résultats obtenus	Eléments probants	Commentaires éventuels	Suivi à donner
Maintenir la qualité scientifique de l'enseignement malgré le contexte économique.	1) Renforcer le cadre académique. Consserver la structure du recrutement telle qu'elle est prévue à partir de septembre 2011 : -outre les enseignants au cadre, 2) - des professeurs invités spécialistes pour 50 à 60 % du corps professoral, - parmi ces derniers, conserver 50 % d'invités internationaux. Lutter contre l'imposition éventuelle de nouvelles diminutions du portefeuille des cours.	•1er sept. 2011 pour ce qui concerne le renforcement académique1. prévue à partir de septembre 2011 : -outre les enseignants au cadre, 2) - des professeurs invités spécialistes pour 50 à 60 % du corps professoral, - parmi ces derniers, conserver 50 % d'invités internationaux. Lutter contre l'imposition éventuelle de nouvelles diminutions du portefeuille des cours.	•Le maintien de la réputation internationale du Master en Arts du spectacle de l'UCL.  •Les autres points doivent être l'objet de soins constants.	1) Renforcement du cadre académique depuis le 1er sept. 2011 par l'engagement d'un 1PAC à 0,75 EFT. NB: Il avait été demandé 2X0,50 EFT ou un 1 EFT pour ce poste.	2) en 2012-2013, 48,75% du portefeuille de cours THEA sont assurés par du personnel aca. international: 22,5% par le PAC + 26,25 % par les ACPH.	2) Veiller à garantir un équilibre entre le personnel académique national et international de manière à rester adéquat avec le public cible.	
Maintenir le lien entre les axes théorique et pratique de l'enseignement	1. par le biais des stages en milieu professionnel qui offrent à l'étudiant la possibilité de s'immerger dans le monde professionnel et d'y entrevoir son insertion possible. 2. par le biais de cours ateliers en scénographie, écriture, jeu		1. Maintenir dans les options du programme, un choix de stages diversifié axé sur la qualité des maîtres de stage et sur la contemporanéité des institutions d'accueil.  2. Maintenir la dimension pratique de l'enseignement	•La satisfaction exprimée des étudiants.  échéance permanente	Le programme des options montre que l'objectif est atteint et stabilisé.  •L'insertion de diplômés de plus en plus nombreux dans les structures culturelles.  échéance permanente	Le partenariat avec des institutions telles que le Théâtre Royal de la Monnaie, et Le Next Festival, la rencontre avec des metteurs en scènes contemporains et créateurs et l'organisation de work shops renforcent l'articulation des axes théoriques et pratiques de	Maintenir l'offre de stage; Maintenir ces partenariats.

<b>Recommandations/ Forces retenues</b>	<b>Description des actions</b>	<b>Degré de réalisation / Échéance(s)</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Résultats obtenus</b>	<b>Eléments probants</b>	<b>Commentaires éventuels</b>	<b>Suivi à donner</b>
dramatique, qui permettent une approche intériorisée du théâtre.	actuel.					l'enseignement.	
Elargir la collaboration avec les établissements d'enseignement supérieur : 1. les universités, nationales et internationales, 2. l'enseignement supérieur artistique.	1. Etablir des conventions d'échanges Erasmus Belgica et Erasmus Mercator, notamment avec les départements d'études théâtrales de la Universiteit Antwerpen – UA (Erasmus Belgica) et de l'Université Stendhal-Grenoble3, (Erasmus Mercator) Rechercher des codiplômations. 2. Veiller au maintien des accords actuellement établis avec l'IAD.	Septembre 2012	La mobilité effective des étudiants.	Etablissement d'accords Erasmus Belgica et Mercator, actifs depuis septembre 2012 avec l'Antwerpen Universiteit; l'Ecole nationale supérieure d'Architecture de Nantes, l'Université Stendhal Grenoble 3, l'Université de Bergen (Norvège) et l'Université d'Artois.			
Renforcer la cohérence du programme.		En cours		1) Le programme a évolué en ce sens. 2) Le programme a été modifié en ce sens; <i>Le cours du TC Du texte aux plateaux / et // (en remplacement du cours de Théâtre européen) renforcent l'étude de la mise en scène contemporaine et des multiples formes qu'elle adopte.</i> <i>Le cours du TC La</i>			

Recommendations/ Forces retenues	Description des actions	Degré de réalisation / Échéance(s)	Résultats attendus	Résultats obtenus	Eléments probants	Commentaires éventuels	Suivi à donner
dimension contemporaine par l'étude des formes multiples qu'il adopte aujourd'hui.				scène belge; analyse de la représentation théâtrale depuis 1945 (en remplacement de <i>Le spectacle: Méthodologie et analyse comparative</i> ) renforce l'approche de la représentation théâtrale belge contemporaine en rapport avec sa filiation historique.			

<b>Recommandations/ Forces retenues</b>	<b>Description des actions</b>	<b>Degré de priorité</b> <small>* / ** / ***</small>	<b>Responsable(s)</b>	<b>Degré de réalisation</b>	<b>Echéance(s)</b>	<b>Résultats attendus</b>
Maintenir la qualité scientifique de l'enseignement malgré le contexte économique.	Veiller à garantir un équilibre entre le personnel académique national et international de manière à rester adéquat avec le public cible.	priorité très haute	Président de CP	en cours	constantes	Le maintien d'une expertise belge et internationale en matière d'enseignement • Le maintien de la réputation belge et internationale du Master en Arts en spectacle de l'UCLL. Rencontrer les objectifs AALLO
Maintenir le lien entre les axes théorique et pratique de l'enseignement 1. par le biais des stages en milieu professionnel qui offrent à l'étudiant la possibilité de s'immerger dans le monde professionnel et d'entrevoir son insertion possible. 2. par le biais de cours ateliers en scénographie, écriture, jeu dramatique, qui permettent une approche intériorisée du théâtre.	Maintenir l'offre de stage; Maintenir les partenariats avec des institutions telles que le Théâtre Royal de la Monnaie, et Le Next Festival; la rencontre avec des metteurs en scènes et créateurs contemporains renforcent l'articulation des axes théoriques et pratiques de l'enseignement. Maintenir les cours permettant une approche intériorisée du théâtre, qui soient en lien avec les cours théorique du programme.	priorité très haute	Président de CP	en cours	constantes	
Renforcer la cohérence du programme.	Maintien et renforcement des conventions Erasmus Belgica et Erasmus Mercator, établies et actives depuis 2011 (Antwerpen, Nantes, Grenoble).	priorité haute	Président de CP et responsable académique de ces Erasmus	en cours	constantes	La collaboration avec des programmes d'universités nationale et internationales de haut niveau.

	<p><i>scène belge: analyse de la représentation théâtrale depuis 1945".</i></p> <p>Par ailleurs, le lien avec les programmes de BAC a été créé via la création du cours "Camps théâtre" (Mineure en Culture et création).</p>				Former des chercheurs belges dans le domaine des arts du spectacle.
	<p>Susciter, au cœur de l'enseignement, des vocations de chercheurs.</p>	<p>Susciter des vocations de chercheurs est une préoccupation permanente. Toutefois, cette démarche est conditionnée par le faible pourcentage de personnel académique au cadre THEA pouvant encadrer des doctorats.</p> <p>Par ailleurs, la grande difficulté d'obtenir un financement dans ce domaine de recherche est un frein au à son développement.</p>	<p>haute</p>	<p>Président de CP et membres de la CP</p>	<p>en cours constantes</p>









Trois missions  
Enseigner  
Chercher  
Servir

[www.uclouvain.be](http://www.uclouvain.be)

Plan de suivi  
des recommandations des experts

Evaluation et actualisation du calendrier  
Juillet 2013